

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

08 Novembre 2012

Dossier complet le :

08 Novembre 2012

N° d'enregistrement :

F07412 P0056

1. Intitulé du projet

Defrichement partiel de 3988 m² pour l'implantation d'une maison
dans la zone du PLU (AU2) de ST PRIEST-TAURION

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom CHAUGNY

Prénom PATRICK

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51.a	Defrichement inférieur à 25 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

- Aménagement d'un parc d'habitation & construction d'une nouvelle (2^è) habitation.
- . l'aménagement du parc permettra la mise en place d'une pelouse arborée par un defrichement partiel du bois pour faciliter l'entretien.
- . un defrichement important pour permettre la construction du habitat pour la partie basse du terrain jouxtant la rue de fusillès.

4.2 Objectifs du projet

- objectif n°1: Nettoyage du bois, suppression des chablis, enlèvement des ronces, abattage des arbres morts et malades --- la création d'une pelouse facilitera l'entretien régulier ce qui aura aussi pour effet de limiter la présence de serpents
- objectif n°2: Permettre de libérer un espace pour la construction d'un pavillon.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- les travaux prévus pour une durée de 3 à 6 mois seront séquences en phases :
- 1^{re} Abattage et désouchage pour permettre l'implantation du pavillon et le accès aux différents réseaux (Voie, téléphone, électricité, eau) et assainissement
 - 2^{de} Abattage, désouchage, enlèvement des chablis sur le reste de la partie boisée.
 - 3^{de} Création d'une pelouse, plantation d'arbres dans les parties trop dénudées tout en laissant suffisamment de place pour la pelouse.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Au même titre que la pelouse actuelle qui nécessite une tonte régulière, la nouvelle partie créée en parc arboré sera régulièrement tondue.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une demande d'autorisation de défrichement est en cours auprès de la DDT
(cf leur courrier ci-joint)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Surface totale du projet (à bois)	3 988 m ²
- Surface de la parcelle faisant l'objet d'une construction de pavillon - Défrichement important	1 800 m ² environ
- Surface du pavillon et des abords	300 m ² environ
- Surface du parc arboré après défrichement	2 200 m ² environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

5, rue de la
Fraternité
87480 St Priest
- Taurion

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐

Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui ☒

Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet de défrichement est lié au projet de construction d'un pavillon. Pour le reste il s'agit d'un simple aménagement du parc actuel par une extension de la pelouse dans le bois.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Cette parcelle est occupée par une construction autorisée par le plan d'occupation des sols de la commune de St Priest Taurion

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

le PLU actuel indique que la parcelle concernée est classée en AU2.
AU -> zone à urbaniser

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☐

Je ne sais pas ?

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	?
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☒	Drains posés autour de la maison à construire
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	c'est un pavillon d'habitation
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	c'est un pavillon d'habitation
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☒	☐	chauffage au bois du pavillon
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	épandage de eaux usées de l'habitation
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	Défrichement partiel et importante pour permettre la construction de la maison.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐

Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐

Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Je ne pense pas qu'une étude d'impact soit nécessaire.
un pavillon vient d'être construit dans la même zone
(une parcelle a été détachée de l'ensemble concerné)
boisée)

les caractéristiques de la construction, ainsi que
le défrichement envisagé ici sont identiques à la
construction précédente, qui est située à environ
10m de celle-ci.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Fait à

le,

Signature



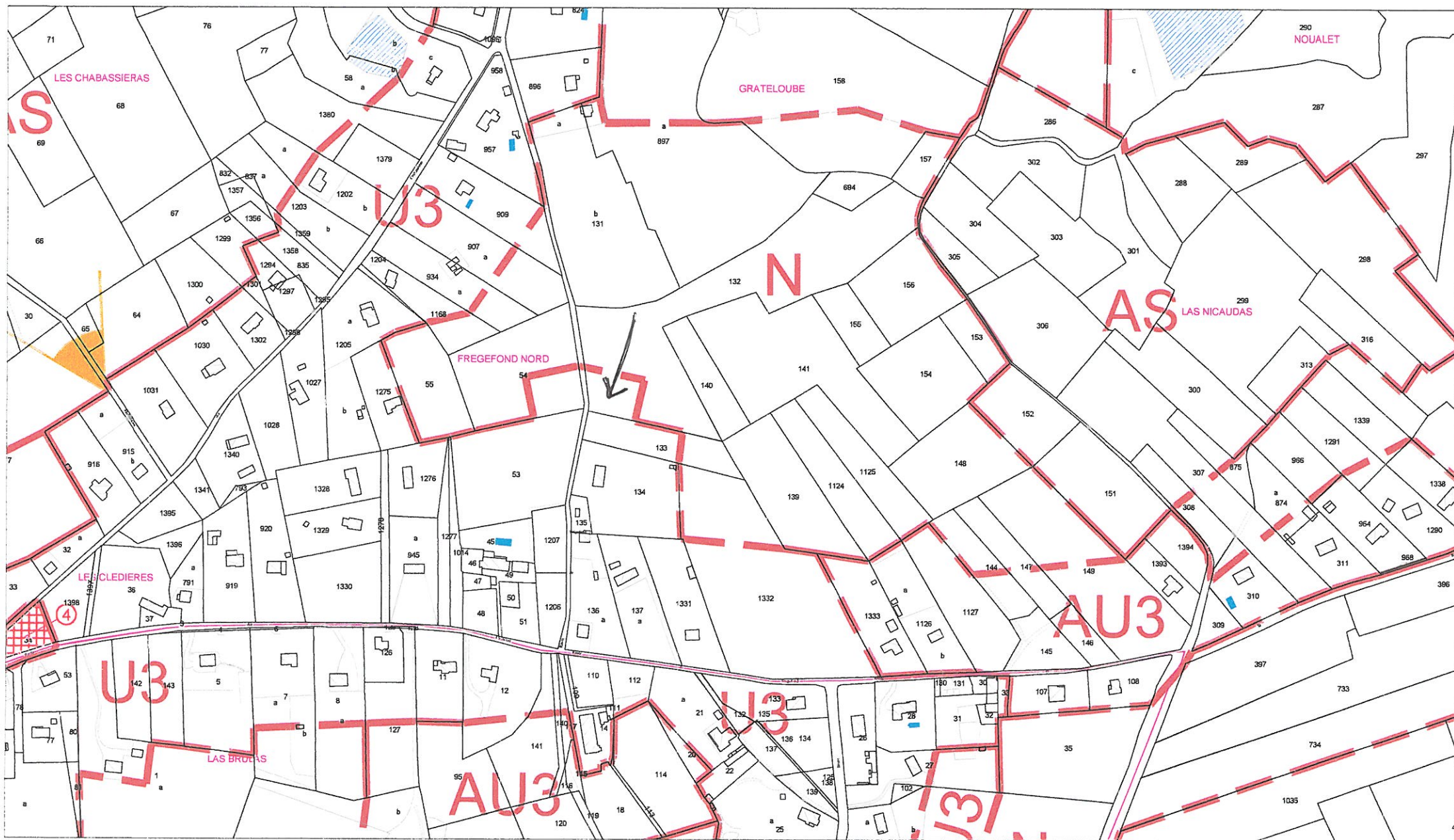


Longitude : 1° 24' 07.8" E
Latitude : 45° 52' 04.8" N

© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

terrain St Just le Martel





		PROPRIÉTAIRE	
PROPRIÉ/INDI	MBBFWR	M GARESTIER/JOEL ANDRE MARIE/GARESTIER, NE(E) LE 09/05/1954 A 16 CONFOLENS 0002 RTE DE LATHONIE 87590 SAINT-JUST-LE-MARTEL	
PROPRIÉ/INDI	MBJ377	MME GIEUDES/ANNIENEE GIEUDES/GARESTIER, NE(E) LE 02/07/1955 A 87 LIMOGES 0002 RTE DE LATHONIE 87590 SAINT-JUST-LE-MARTEL	

PROPRIETES BATIES																									
DESIGNATION DES PROPRIETES								IDENTIFICATION DU LOCAL					EVALUATION DU LOCAL												
ANNEE	SECTION	N° DU PLAN	C PART	ADRESSE			B A T I M	E N T R E	N I V E A U	N° PORTE	N° INVAR	S T A R	E V A L	A F F E C	NATURE DU LOCAL	C A T E G	REVENU CADAST	C O L L	N E X O	A N R E T	A N D E B	FRACT. RC EXO.	% EXO	T X O M	C O E F
				N° VOIRIE	NATURE ET NOM DE LA VOIE OU LIEU DIT	CODE RIVOLI																			
	D	0893		0002	RTE DE LATHONIE	0014	A	01	00	01 00 1	0088389	A	C	H	MAISON	45	2442							P	

PROPRIETES NON BATIES																				LIVRE FONCIER FEUILLE	
DESIGNATION DES PROPRIETES										EVALUATION											
ANNEE	SECTION	N° DU PLAN	ADRESSE			NUM PAR PRIM.	F P R O P	S T A R	S U F	G S / G	C L A S S E	NATURE CULT.	CONTENANCE (M²)	REVENU CADAST	C O L L	N E X O	A N R E T	FRACT RC.EXO	% E X O	P O S	
			N° VOIRIE	NATURE ET NOM DE LA VOIE OU LIEU DIT																	CODE RIVOLI
	B	0132		GRATELOUBE	B058	1	A			BT	3		19540	1.09		TA					
	B	0141		GRATELOUBE	B058	1	A			BT	2		12000	1.73		TA					
	D	0893	0002	RTE DE LATHONIE	0014	592	A		J	AG	2	PARC	3909	32.37							
	D	0893	0002	RTE DE LATHONIE	0014	592	A		K	S			1000								
	D	0893	0002	RTE DE LATHONIE	0014	592	1						4909								
	D	0894	0002	RTE DE LATHONIE	0014	592	1	A		AG	2	PARC	178	1.48							
CONTENANCE TOTALE : 36627 m²																					

LIVRE FONCIER FEUILLET

NOTICE D'IMPACT
TERRAINS SECTION P 132
COMMUNE SAINT JUST LE MARTEL

Description du terrain:

Surface 3000m².

Etat boisé: parcelle largement touchée par la tempête de décembre 1999, exploitation des chablis réalisés. Taillis de châtaigniers avec quelques réserves diffuses de hêtres et chênes. Rejets de châtaignier sur souches renversées, pas d'intérêt commercial.

Pas de potentiel environnemental particulier. Terrains situés à proximité de zones habitées. 1500 m² classés en zone U3 du PLU.

Conséquences du défrichement:

Pas de risques potentiels identifiés.